



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PROGRAMME MES EXTRAS

Article 1 – Objet

Le Programme Mes Extras permet au Client de bénéficier d'offres de cashback décrites ci-après, sous réserve de conditions définies par les commerçants partenaires (ci-après « Commerçants partenaires ») proposant les différentes offres et par BNP Paribas.

Article 2 – Conditions et modalités de souscription au Programme Mes Extras

Le Programme Mes Extras est réservé aux clients majeurs et capables, titulaires d'un compte de dépôt ouvert dans les livres de BNP Paribas à des fins non-professionnels (ci-après les "Clients") et ayant l'application Mes Comptes, à l'exclusion des cas prévus au présent article.

L'inscription se fait pour l'ensemble des comptes de dépôt ouverts dans les livres de BNP Paribas pour des besoins non professionnels joints ou individuels éligibles du Client. Les comptes en indivision ou démembrés ne font pas partie du programme Mes Extras.

La souscription au Programme Mes Extras est gratuite.

La souscription au Programme Mes Extras se fait par voie électronique dans l'application Mes comptes et nécessite l'acceptation des Conditions Générales du Programme Mes Extras.

La souscription au programme Mes Extras est à durée indéterminée et peut être résiliée par le Client à tout moment sur l'application Mes Comptes ou peut prendre fin dans les conditions prévues à l'article 4.

Article 3 – Contenu du Programme Mes Extras et fonctionnement

Le Programme Mes Extras permet aux Clients d'accéder aux offres des Commerçants partenaires. Ces offres peuvent être consultées par le Client dans son application Mes Comptes dans l'espace Mes Extras.

Il s'agit d'offres de cashback c'est-à-dire d'un remboursement différé d'une partie du montant d'un achat effectué chez un Commerçant partenaire réglé depuis son compte de dépôt tel que visé à l'article 2 :

- soit par un prélèvement,
- soit par une carte émise par BNP Paribas (hors carte enrôlée dans Paypal),

et sous réserve des conditions de l'offre définies par un Commerçant partenaire ou par BNP Paribas.

Les offres peuvent concerner des achats en magasin ou en ligne ou les deux en fonction des Commerçants partenaires et des conditions de l'offre.

BNP Paribas n'intervient pas dans la vente ou la réalisation de prestations ou d'un quelconque contrat qui pourrait être conclu entre le Client et les Commerçants partenaires, qui relèvent de la seule et entière responsabilité du Commerçant partenaire. Le Commerçant partenaire est seul responsable des conditions juridiques et financières applicables aux prestations ou produits qu'il commercialise, et, plus largement, du traitement de toute réclamation ou de toute autre question découlant de leur vente ou fourniture. Le Commerçant partenaire est également responsable des conditions qu'il a présenté dans l'offre.

Le Client est informé des différentes conditions de chaque offre sur son application mobile Mes Comptes. Le Commerçant partenaire peut modifier les conditions de ses offres en cours. Une telle modification sera publiée dans l'application mobile Mes Comptes quatorze (14) jours avant son entrée en vigueur.

Les offres de cashback proposées peuvent varier en fonction :

- Des conditions de l'offre telles que fixées par le Commerçant partenaire ou par BNP Paribas
- Des opérations effectuées par le Client

Le Client peut également :

- Consulter son cashback en cours, validé ou déjà versé
- Gérer ses consentements
- Se désinscrire.

Pour bénéficier des offres de cashback, le Client doit :

- respecter les conditions de l'offre indiquées sur l'application Mes Comptes ;
- régler son achat au moyen d'une carte émise par BNP Paribas et débitée sur un compte de dépôt éligible ou par prélèvement sur un compte de dépôt éligible (voir conditions et exclusions à l'article 2).

Chaque cashback devra être validé par le Commerçant partenaire puis sera versé sur le compte de dépôt du Client sur lequel l'opération a été débitée. C'est le Commerçant partenaire ayant proposé l'offre qui valide chaque cashback.

Pour ce faire, le Commerçant partenaire doit s'assurer que les conditions qu'il avait fixé pour pouvoir bénéficier de l'offre ont bien été remplies par le Client, s'assurer que le délai de rétractation dont le Client disposait pour son achat a

bien expiré puis valider définitivement le cashback. Les délais de rétractation, d'annulation, de retour ou de modification des commandes varient selon les Commerçants partenaires et en fonction de ceux-ci le délai de validation peut prendre plusieurs mois.

Chaque cashback en cours de validation par le Commerçant partenaire, sera consultable par le Client dans son application Mes Comptes dans la rubrique Suivi des Cashbacks de l'espace Mes Extras sous le statut « en cours ».

Dans le cas où le cashback n'aura pas été validé par le Commerçant partenaire, il apparaîtra comme « annulé » sous le statut « déjà versé ».

Dans le cas où le cashback aura été validé, il sera consultable par le Client sous le statut « validé ».

Une fois le cashback validé, le montant correspondant sera versé sur le compte de dépôt du Client sur lequel la transaction ayant donné lieu au cashback aura été débitée, sans qu'aucune demande ou démarche ne soit nécessaire de sa part.

Une fois les sommes virées sur le compte de dépôt du Client, le cashback apparaîtra sous le statut « déjà versé ».

Fonctionnement

Pour pouvoir bénéficier du Programme Mes Extras, les données transactionnelles aux débits des comptes de dépôts des Clients sont transmises à un prestataire et analysées afin de pouvoir présenter au Client les offres des Commerçants Partenaires auxquelles il serait éligible et de pouvoir identifier les transactions éligibles à une offre de cashback. Le partage de manière pseudonymisée de ces données transactionnelles permet au prestataire de valider le cashback selon les critères définis par le marchand.

Article 4 – Résiliation et fin des conditions générales

L'inscription au Programme Mes Extras peut être résiliée à tout moment par le Client sur l'application Mes Comptes, depuis l'espace Mes Extras ou dans la rubrique « Mes Services extra-bancaires » de l'application.

La résiliation sera prise en compte immédiatement.

Si le Client résilie sa Convention de compte de dépôt et ne détient plus de compte éligible au programme Mes Extras, son inscription au Programme Mes Extras prendra fin à la date de fin de la Convention de compte de dépôt et le montant en cours ou non validé des cashbacks sera définitivement perdu sans qu'il en résulte un droit quelconque à indemnisation ou compensation et le Client ne pourra plus bénéficier des avantages du Programme Mes Extras.

Tout manquement aux présentes conditions générales, tout comportement préjudiciable aux intérêts de BNP Paribas, toute falsification des informations transmises à BNP Paribas, par un Client ou par tout tiers agissant pour le compte d'un Client, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable la fin de la souscription dudit Client aux Programme Mes Extras et l'annulation des avantages ainsi acquis, sans qu'il en résulte un quelconque droit à indemnisation ou compensation pour le Client.

Si, pour quelque raison que ce soit, BNP Paribas met fin à la Convention de compte de dépôt du Client, l'inscription du Client au Programme Mes Extras prendra fin automatiquement et sans mise en demeure préalable, à la date de fin de sa Convention de compte sans qu'il en résulte un quelconque droit à indemnisation ou compensation pour le Client. Le Programme Mes Extras prendra fin, dans tous les cas, à la clôture des comptes de dépôts du Client.

Article 5 – Arrêt du Programme Mes Extras

BNP Paribas reste libre et se réserve le droit, à tout moment et d'une manière générale, de modifier les présentes conditions générales. BNP Paribas peut également mettre fin au Programme Mes Extras et donc aux présentes conditions générales en respectant un préavis de trois (3) mois.

En cas d'arrêt du Programme Mes Extras, le montant des cashbacks validés dans un délai d'un (1) mois suivant la date d'arrêt du Programme Mes Extras par les Commerçants partenaires sera automatiquement versé sur le compte de dépôt du Client. Le Client perdra le bénéfice des cashbacks non validés par les Commerçants partenaires dans ce délai sans qu'il en résulte un quelconque droit à indemnisation ou compensation pour le Client.

Article 6 – Interruption du service

Le service peut être interrompu temporairement en raison de maintenance, de mises à jour, de raisons techniques ou pour toutes autres raisons sans qu'il en résulte un quelconque droit à indemnisation ou compensation pour le Client.

Article 7 – Contact et réclamation

Une FAQ a été renseignée sur le site internet de BNP Paribas. Au clic sur la loupe en haut de l'écran principal et après renseignement de la barre de recherche avec « Cashback » ou « Mes Extras », seront proposées les questions fréquentes concernant le dudit Programme Mes Extras.

Pour toute autre question, il est possible de solliciter de l'aide sur le site mabanque.bnpparibas, rubrique « Nous contacter », puis « Un problème technique sur le site ? ».

Ou sur l'application Mes Comptes, rubrique « Aide et urgence », puis « Accéder à l'assistance digitale ».

Article 8 – Données Personnelles

Dans le cadre du Programme Mes Extras, BNP Paribas et son Prestataire Paylead traitent les données personnelles du Client en qualité de responsables de traitement conjoints.

Une information complète sur les traitements mis en œuvre, les droits du Client et comment les exercer sont détaillés dans la Notice d'information relative à la protection des données personnelles spécifique au programme « Mes Extras », disponible dans la section "Sécurité & Mentions légales" de l'application MesComptes.

Article 9 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des données (textes ou images) et bases de données le cas échéant figurant sur les pages Mes Extras sont la propriété exclusive de BNP Paribas ou de tiers. Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, du contenu ou de tout autre élément constitutif ainsi que toute extraction même partielle de bases de données, sur quelque support ou par tout procédé, est interdite.

Toute reproduction totale ou partielle des marques et logos y figurant à quelque titre que ce soit est interdite sans accord préalable et écrit de BNP Paribas.

Un certain nombre de liens hypertextes renvoyant vers d'autres sites peuvent figurer sur les pages Mes Extras. Il est systématiquement indiqué vers quel site ces liens renvoient. Cependant, ces sites internet ne font pas partis de l'application et ils ne relèvent pas de la responsabilité de BNP Paribas.

Article 10 – Loi applicable, tribunaux compétents et langue

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige relatif aux présentations conditions générales ou à ses suites (notamment pour ce qui concerne sa validité, son interprétation ou son exécution) et à défaut de règlement amiable, le tribunal compétent est déterminé selon les règles prévues par les articles 42 et suivants du Code de procédure civile.

D'un commun accord, la langue utilisée durant la relation pré contractuelle et contractuelle est le français.